Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 143 (1998)

Heft: 5

Artikel: Les Casques bleus, "soldats de la paix"... : Des généraux français tirent un bilan et proposent des solutions. 2e partie

Autor: Weck, Hervé de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345892

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Casques bleus, «soldats de la paix»...

Des généraux français tirent un bilan et proposent des solutions (2)

Le dernier numéro des *Cahiers de Mars*, revue trimestrielle éditée à Paris à l'intention des anciens des Ecoles supérieures de guerre et du Collège interarmées de défense, est consacré à un thème, les «soldats de la paix». Quatre généraux français, Philippe Morillon, Michel Cot, Bertrand de Lapresle, Jean-René Bachelet, un britannique, le général d'armée Rose, qui ont tous exercé d'importants commandements en ex-Yougoslavie, tirent les leçons du plus massif engagement de Casques bleus depuis 1945, et ils ne recourent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, à la langue de bois! Leur bilan, très sombre, devrait inspirer et guider les décideurs politiques, ceux qui forment ce qu'on appelle par euphémisme la communauté internationale[1].

Col Hervé de Weck

Un tableau réaliste par le général Bachelet

Dans une opération de maintien de la paix, le soldat fait face comme il peut; il a la naïveté de croire qu'il lui appartient de protéger de malheureuses populations quel que soit leur bord. Il enrage de ne pouvoir le faire comme il le voudrait, corseté qu'il est par les dogmes onusiens, peint en bleu et blanc, dispersé, cantonné dans l'autodéfense, obligé d'enfreindre tous les principes militaires et même de trahir la raison de sa présence, c'est-à-dire la protection des populations. Il semble que tout ait été fait pour que le «soldat de la paix» cesse d'être un soldat, comme si le maintien de la paix et l'aide humanitaire excluaient des opérations de guerre avec les effets que l'on sait.

Il n'en reste pas moins que les grands principes restent valables. Comme la guerre, le maintien de la paix apparaît comme «la continuation de la politique par d'autres moyens», c'est-à-dire, si nécessaire, l'utilisation de la force, la capacité d'exercer une contrainte physique sur des interlocuteurs devenus des adversaires, de leur imposer une volonté qui n'est pas la leur, de les dissuader de poursuivre dans leur voie, de susciter chez eux la crainte et la conscience de l'existence d'un seuil au-delà duquel se profilent la destruction, la souffrance et la mort. «On a du mal à envisager cela, tant cette perspective paraît barbare et incongrue au cœur de notre civilisation et, pourtant, c'est (...) la logique dans laquelle se place l'action militaire; si l'on ne veut pas y souscrire, on ne doit pas avoir recours à elle.»

Ce qu'il faudrait!

Le but des forces de maintien de la paix, c'est de rassurer par leur présence. Pour ce faire, il s'agit qu'on les respecte, donc qu'elles soient équipées en conséquence. C'est en voyant «les coups sous la mêlée» qu'elles parviendront à jouer un rôle d'arbitre. Pour assurer leur légitime défense, elles doivent disposer des moyens de mettre fin par des ripostes efficaces à toute attaque dont elles seraient l'objet. Une appréciation réaliste de la situation montre qu'elles risquent de subir des tirs directs d'armes d'infanterie, des feux indirects de lance-mines et d'artillerie, de se trouver en présence de mines.

Face à de telles hypothèses, seule une protection active et efficace empêchera les gens de penser, sur place et partout dans le monde, que les Casques bleus restent impuissants. Cela

[1] *Première partie de l'article, voir* RMS, *avril 1998.*

implique de détecter les sources de feu, de disposer de moyens de contre-batterie, c'est-à-dire d'armes «intelligentes»; si tel n'était pas le cas, il resterait à organiser un solide appui aérien rapproché. Pour réagir, il faut aussi des blindés avec tourelle, de préférence à roues, car les chenilles détériorent beaucoup les infrastructures routières. On ne saurait se dispenser d'un effort dans la protection passive, individuelle et collective. L'organisation du terrain avec des sacs de sable reste efficace mais très longue à mettre en œuvre. Les véritables spécialistes en déminage ne sauraient être trop nombreux!

Dans des opérations de maintien de la paix, l'emploi de la force a des limites évidentes, car les soldats chargés d'une mission humanitaires ne peuvent pas se comporter toujours en combattants; ils ne doivent en aucun cas poursuivre des objectifs de guerre comme cela s'est produit en Somalie. Si, politiquement, il faut prendre la décision de passer d'une mission de paix à une mission de combat, il faut retirer les troupes et les travailleurs humanitaires du théâtre des opérations; on ne dira jamais assez les difficultés d'un tel renversement stratégique.

A terre, une force de l'ONU doit disposer d'un élément de réaction rapide, qui ne porte pas le casque bleu, capable d'intervenir préventivement par la force des armes ou pour faire cesser des agissements inacceptables contre les Casques bleus, les organisations humanitaires, les populations protégées. Cet élément repasse en réserve dès que possible, afin d'intervenir là où la nécessité l'imposerait.

La menace de frappes massives par l'arme aérienne est un moyen de dissuasion dans des situations de conflits de faible et de moyenne intensité, dans lesquels des forces de pacification se trouvent engagées. Il importe que la menace soit crédible et que la décision finale d'emploi ne soit prise qu'au niveau politique. Des *F-16* passant à basse altitude peuvent accélérer le repli d'une batterie d'artillerie hors d'une position interdite, mais ils seront de peu d'utilité pour imposer la réinstallation de réfugiés minoritaires dans une zone d'où la majorité les a chassés. Malgré les affirmations de dirigeants politiques et les idées irréalistes qui traînent dans les opinions publiques, un appui aérien massif à des Casques bleus légèrement armés ne leur conférera pas la capacité de dicter leur loi à des factions déterminées et bien armées. L'appui aérien de troupes au sol ne saurait être efficace que dans la durée et en cohérence avec l'emploi d'appuis au sol adaptés à la situation.

Photo: Vox (Christian Louis).

Renseignement et guerre de l'information

De nombreux Casques bleus pris en otage ont mis en évidence la nécessité d'une concentration des forces, mais cela révélait également des lacunes dans le domaine du renseignement, dont la recherche présuppose une omniprésence, donc une certaine dispersion des hommes. Le tout est de trouver le juste équilibre. Quoi qu'il en soit, une force de maintien de la paix ne saurait se passer d'un système intégré permettant l'exploitation optimale par tous de l'ensemble des renseignements dont disposent les différents contingents. Dans les opérations depuis 1989, les renseignements les plus sensibles

Glossaire d'une langue militaire onusienne politiquement correcte

«En nommant mal les choses, on ajoute au malheur des hommes.»

Bertrand Poirot Delpech

Action militaire	Ne s'agit-il pas, souvent, d'une guerre?
Gestion des crises	Ne faudrait-il pas parler au moins de risques d'opérations militaires défensives de la part des forces de maintien de la paix?
Option «Zéro mort»	Exigence de base de l'action militaire pour le soldat occidental. Qu'en est-il pour le fellah irakien ou le paysan serbe? Il faut protéger le soldat, quoiqu'il en coûte à la «veuve et à l'orphelin»
Soldats de la paix	Est-il véritablement un soldat? On a tout fait pour qu'il ne le soit plus... Apporte-t-il la paix?
Rétablissement de la paix	La force onusienne prend position en faveur d'une ou de plusieurs factions dans une guerre toujours dévastatrice pour les populations qu'elle devrait avoir pour mission de protéger.
Usage des armes limité à la légitime défense	Le soldat protège le soldat; les pauvres gens peuvent mourir, mais le ventre plein.

étaient les moins partagés. Problème identique, même au sein du contingent français: les différents services œuvrent en parallèle, perdant la synergie d'une efficace coordination.

A l'ère des médias électroniques qui couvrent l'ensemble de la planète, le commandement d'une force de l'ONU se trouve obligé de diffuser en permanence, surtout par le canal de la télévision, des messages adaptés, non seulement à l'intention des opinions mondiales et des contingents engagés sur le terrain, mais également à l'intention des parties en conflit. Les états-majors supérieurs devraient donc compter dans leurs rangs des spécialistes de l'information, des conseillers politico-diplomatiques au fait des réalités dans le secteur d'intervention, des conseillers juridiques capables d'alerter le commandant à propos de toute décision dont les répercussions risqueraient d'être préjudiciables, devant une instance internationale, aux intérêts des troupes engagées dans le maintien de la paix.

Instruction

Les formations qui vont participer à des opérations de maintien de la paix sont en général connues plusieurs mois à l'avance; la durée du séjour dans le théâtre d'opérations est habituellement de quatre mois pour la troupe, six mois pour les états-majors, ce qui implique un plan de relèves. Les unités en partance passent par des camps dits de cohésion; en France leur durée ne dépasse pas quatre semaine, tandis que les Britanniques préconisent douze semaines. Il n'en reste pas moins que, dans le cadre d'une opération en cours, le transfert des savoir-faire s'effectue lors des relèves, mais aussi grâce aux détachements précurseurs des unités qui vont reprendre le dispositif.

Ce sont les formations les mieux entraînées pour le combat conventionnel, c'est-à-dire des engagements terrestres interarmes mécanisés aux petits échelons, qui sont le mieux préparées à affronter des situations «ni paix, ni guerre». L'entraînement au combat défensif, au coup d'arrêt, à la surveillance et à l'exploration au contact de l'ennemi constituent des bases indispensables. Il ne saurait y avoir deux catégories de forces projetables, les unes pour des missions de maintien de la paix, les autres pour la guerre.

Certes le cadre juridique et le style d'action des opérations de maintien et de restauration de la paix requièrent une adapta-

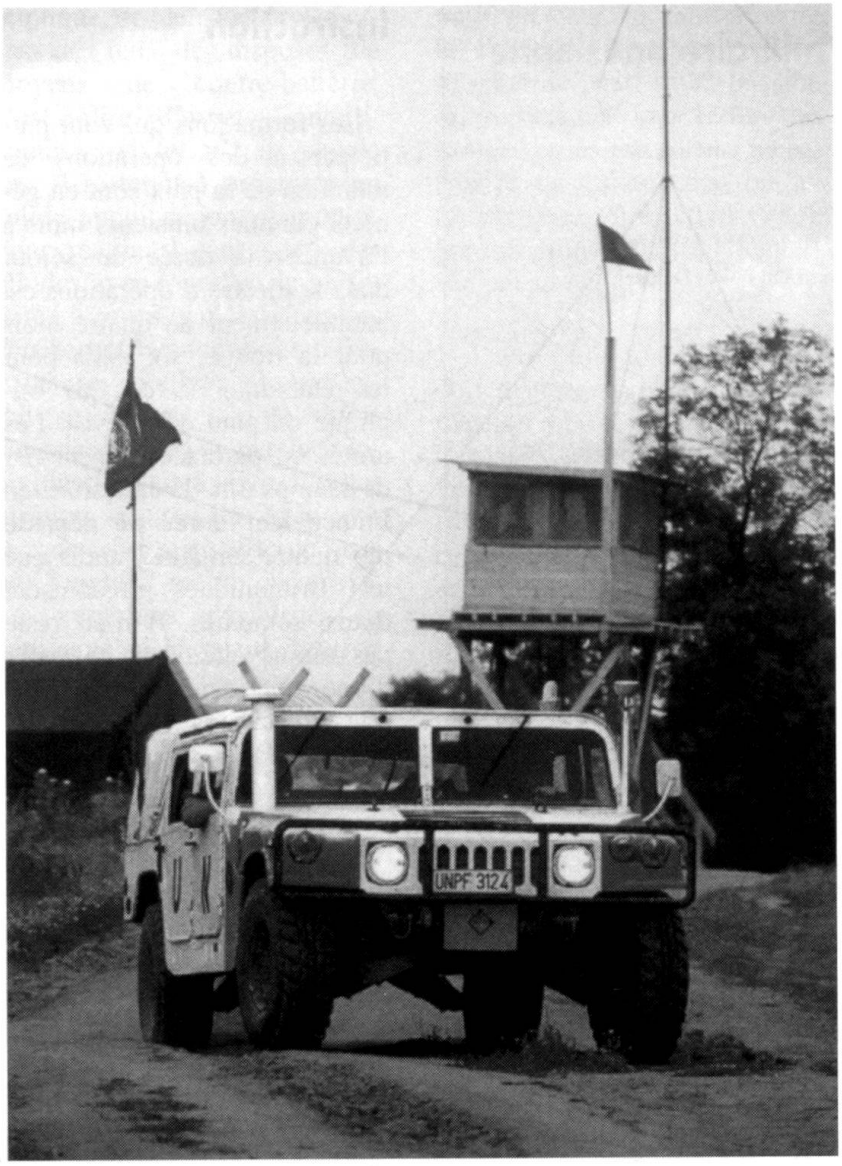

Photo: Vox (Christian Louis).

tion du comportement militaire et imposent de fortes contraintes. Les règles d'ouverture du feu sont fondamentalement différentes de celles qu'on applique dans un conflit classique! Cependant, l'instruction des «soldats» de la paix est donc loin de correspondre à celle des gardiens de la paix, d'autant plus que des Casques bleus n'ont pas à intervenir pour maintenir ou rétablir l'ordre public!

Une part essentielle de l'effort de préparation porte sur la formation des cadres qui tend à parfaire chez eux deux qualités:

– Psychologie et comportement. Il faut être capable de commander dans des conditions exceptionnelles de peur, de fatigue et de tension émotionnelle.

– Connaissance des conditions dans le secteur d'engagement (structures administratives et politique, culture).

H. W.